

Réseau des transports urbains - Acquisition d'un logiciel de graphiquage et d'habillage assisté par ordinateur - Passation d'un marché

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour exploiter et faire fonctionner le réseau des transports en commun, la CTB dispose d'un logiciel de graphiquage installé en 1989.

Ce système développé en 1987, a permis pendant quelques années des automatisations de tâches et a apporté des améliorations dans l'organisation ainsi que des gains de productivité.

Mais il faut reconnaître aujourd'hui que cet outil a atteint ses limites en regard de la complexité d'exploitation actuelle du réseau.

Aussi pour maintenir, voire améliorer la qualité du service rendu à la population, convient-il d'envisager son remplacement par un matériel plus performant dont le coût est estimé à 1 040 000 F TTC.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer et en cas d'accord à autoriser M. le Maire à signer, après mise en concurrence, le marché à intervenir ainsi que les ordres de services ou avenants permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux complémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 1998.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.